VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 76

ASSOCIATIONS ACCOMPAGNANT LE PROJET DEMOS A L'ECHELLE DES QUARTIERS - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le projet « DEMOS », Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale, est destiné à des enfants de 7 à 14 ans ne disposant pas d'un accès facile à la pratique musicale et issus principalement des quartiers relevant de la politique de la Ville.

Ce projet initié par la Philharmonie de Paris est mis en place sur le territoire clermontois, depuis septembre 2017.
Il concerne 7 groupes de 15 enfants environ suivis sur 3 années.
Les enfants sont initiés à un instrument qui leur est prêté.
Ils bénéficient d'une initiation deux fois par semaine et sont réunis régulièrement, en vue de constituer un rassemblement orchestral de tous les instruments (tutti) avant chaque vacance scolaire, ainsi que d'un concert (annuel).

L'Orchestre d'Auvergne avec l'appui du Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel Chabrier, assurent les dimensions artistiques et pédagogiques du projet, ainsi que le suivi administratif et financier.

L'accompagnement social du projet se structure autour de l'intervention des Directions du Développement Social et Urbain (DDSU), et de la Direction de l'Enfance (DE), ainsi que celle de différentes associations d'éducation populaire.

En 2018, 7 associations d'éducation populaire sont intervenues pour un budget de 20 000 €, soit 2 857 € par association.

A la rentrée scolaire 2019/2020, 7 associations interviendront auprès des familles et des enfants : Coup de Pouce, Zwizz et Compagnie, Clermont Ferrand Boxe Saint-Jacques, Amicale Laïque Diderot, Association des Parents d'Élèves du Groupe Scolaire Victor Hugo, Basket Clermont Nord, L'air de rien.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire, au titre de l'année scolaire 2019/2020, à verser une subvention de 2 857 € aux 7 associations concernées, pour un montant total de 20 000 €.

Les crédits sont inscrits au budget 2019 (Chapitre 65 – Fonction 311.9 – Nature 6574 – Service 101).

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 01 JUIL. 2019

Pour le Maire,
L'Adjointe chargée de l'éducation,
de l'enfance et de la petite enfance

Cécile AUDET